

DOSSIER D'INSCRIPTION PREMIERE GENERALE ou TECHNOLOGIQUE

NOM : Prénom : Date de naissance : / / N° portable de l'élève : Mail de l'élève* :	CLASSE D'AFFECTATION <i>Réservé à l'administration Ne pas remplir</i>
--	--

***cette adresse doit impérativement être valide et consultable – à usage pédagogique.**

AU MOMENT DE L'INSCRIPTION : PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR

Pour le dossier d'inscription il nous faut :

- ☐ **FICHE DE RENSEIGNEMENTS RECTO/VERSO** remplie
- ☐ Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) dûment complété et signé par le responsable légal et l'élève : **Page 2**
- ☐ **Fiche d'options : Page 4**
- ☐ **2 photos d'identité récentes**
- ☐ **EXEAT** original (certificat de fin de scolarité) remis par l'établissement précédent
- ☐ **Copie du livret de famille** (pages parents et enfants)
- ☐ **Copie de la carte d'identité recto verso**
- ☐ **Si parents divorcés :** 1 copie des pages du jugement de divorce qui stipule qui a la garde de l'élève
- ☐ **Copies des bulletins trimestriels ou semestriels** de l'année scolaire écoulée
- ☐ **RIB du responsable légal - (bourse, voyages et restauration)**
- ☐ **Fiche d'urgence (à rendre pour l'infirmerie)**
- ☐ **Règlement intérieur du lycée**

Si inscription au service restauration, fournir :

- ☐ **Dossier d'inscription au service de restauration + le règlement intérieur du service restauration signé (recto/verso)**
- ☐ Attestation restauration scolaire « EquiTables » Rdv sur [la calculatrice de quotient familial de la Région Île-de-France disponible en ligne \(calculatrice-qf.iledefrance.fr\)](https://la-calculatrice-de-quotient-familial-de-la-region-ile-de-france.fr/), ou à télécharger sur le site : www.caf.fr
- ☐ **1 chèque de 50 euros à l'ordre de la société : ELRES** pour créditer le compte à la rentrée

IMPORTANT : en cours d'année, si modifications de coordonnées personnelles, prière de mettre à jour sur le site <https://educonnect.education.gouv.fr/idp/profile/SAML2/Redirect/SSO?execution=e1s2>

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

COMMISSION NATIONALE DE L'INFORMATIQUE ET DES LIBERTES

Textes de référence

- Loi n° 78-17 modifiée du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.
- Délibération n° 2015-433 du 10 décembre 2015 (NS-058).
- Arrêté 20 octobre 2008 portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif au pilotage et à la gestion des élèves de l'enseignement du premier degré, modifié en janvier 2017.
- Arrêté du 22 septembre 1995 portant création d'un traitement automatisé d'informations nominatives relatif au pilotage et à la gestion des élèves du second degré portant sur les trois niveaux : établissement, académique, administration centrale.
- Textes du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données - règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 en vigueur à partir du 25 mai 2018).

Est concernée toute information liée aux traitements automatisés d'informations nominatives relatifs à la gestion administrative, comptable et pédagogique du lycée, ainsi qu'à l'Espace Numérique de travail (ENT) :

Certaines données à caractère personnel correspondant à l'identité de l'élève (nom, date de naissance, photos/vidéos...), à sa scolarité (classe, options, langues, notes...), à des règlements financiers (sorties/voyages, restauration, bourses ...), à ses responsables légaux (adresses...) sont collectées au sein de l'établissement et traitées dans différents fichiers :

- Base élève « SIECLE » et des autres logiciels nationaux utilisés par tous les établissements scolaires ;
- Logiciel PRONOTE (notes, suivi des présences, cahier de textes...) ;
- ENT du lycée donnant un accès sécurisé à un bouquet de services numériques.

Celles-ci font l'objet d'une déclaration à la CNIL qui garantit que les données ne seront utilisées que dans le cadre du bon fonctionnement de l'établissement et de la communication avec les familles, et ne seront jamais transmises à l'extérieur.

Conformément à la **Loi n°78-17 du 6 janvier 1978**, et du **RGPD (Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016)** toute demande d'information concernant l'utilisation et la conservation de ces données, ainsi que toute demande d'accès, de rectification ou d'opposition peuvent être adressées au chef d'établissement directement (lettre à déposer ou à envoyer au secrétariat de l'établissement) ou par courrier électronique (ce.0781949v@ac-versailles.fr)

Vu et pris connaissance, le :

Nom et Prénom : Niveau Classe : 2nd : 1^{ère} : Term :

Signature des responsables légaux :

RENTREE SCOLAIRE 2025

Niveau 1^{ère} G : A partir du lundi 1^{er} septembre selon planning déposer sur le site du lycée fin aout
Niveau 1^{ère} T : A partir du mardi 02 septembre selon planning déposer sur le site du lycée fin aout

➤ ARAC - LVC Arabe :

S'adresse à **TOUS les élèves** indépendamment de leur choix d'orientation et de leur niveau dans cette langue. **Quatrième langue au niveau mondial**, langue officielle à l'ONU et pour 22 pays qui s'étendent de l'Océan atlantique au Golfe arabo-persique sans discontinuité géographique, la langue arabe est **l'une des plus anciennes langues vivantes**. Il est possible de **débuter en seconde** l'apprentissage de l'arabe sans aucune base.

L'enseignement de cette langue offre une **ouverture sur le monde et la culture arabe**. Il crée des **passerelles avec les autres matières** (histoire, philosophie, sciences, langues vivantes).

Les élèves abordent l'apprentissage de la langue en développant leurs **connaissances de la culture** à travers **l'étude de textes anciens et contemporains, vidéos, caricatures**, autour de **trois notions** : échanges, appropriation et transmission développés à partir des quatre thèmes suivants :

- **Le voyage des savoirs**, des idées et des textes à travers les siècles
- **Le Maroc, carrefour migratoire et cosmopolite** (« hivernants », commerçants, étudiants, investisseurs...) : quelles transformations sociales, culturelles et économiques ?
- **Le souverain et sa Cour** : Bagdad et Hârûn al-Rashîd
- **La mémoire en images** : quel rôle les cinéastes, plasticiens et photographes ont-ils joué dans la construction de la mémoire pour représenter les bouleversements politiques et sociaux récents du monde arabe ?

➤ LCA - Langues et Cultures de l'Antiquité - Latin (si effectif suffisant) :

- Explorer trois des quatre objets d'étude : l'Homme et l'animal, l'Homme et le divin, Soi-même et l'autre et Méditerranée dans le but de **confronter les mondes anciens au monde moderne et contemporain**.
- Pratiquer un enseignement décroisé de la langue et de la culture à travers l'étude de textes variés.
- Faire des liens avec les autres matières (histoire, langues vivantes, français, philosophie et sciences) et préparer le grand oral (compétences argumentatives et rhétoriques).

➤ OPTION EPS :

Suivre une formation pratique, exigeante et rigoureuse dans le domaine des activités physiques, sportives et artistiques (APSA). ATTENTION : *le recrutement nécessite la validation de la candidature en amont (dossier + tests)*. Les élèves pratiqueront à partir de la rentrée et pendant toute l'année, les deux activités suivantes :

- HANDBALL et VOLLEY (1h30/semaine toute l'année le samedi matin)
- ATHLETISME (1h30/semaine au premier trimestre le lundi)

En première et Terminale, le handball et l'athlétisme restent les activités prioritaires, et compteront pour le baccalauréat (moyenne des notes de 1^{ère} et Tale).

FICHE D'OPTIONS CLASSE DE PREMIERE GENERALE ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

NOM DE L'ELEVE : PRENOM :

Classe	Langues <u>obligatoires</u>		1 Option <u>facultative</u> au choix (1)
1^{ère} Générale	☐ ANGLAIS LVA	☐ Allemand LVB OU ☐ Espagnol LVB OU ☐ EURO Espagnol – DNL EPS (si suivi en 2GT)	☐ Arabe LVC ☐ EPS (3h) si option suivie en 2nde ☐ LCA – Latin

Classe	Choix obligatoire de trois enseignements de spécialité	
1^{ère} Générale	☐ Mathématiques ☐ Physique-chimie ☐ SVT (science de la vie et de la terre) ☐ SI (sciences de l'ingénieur) ☐ NSI (numérique et sciences Informatiques)	☐ SES (sciences économiques et sociales) ☐ HGGSP (histoire géographie, géopolitique et Sciences politiques) ☐ AMC Anglais Monde Contemporain (langues, littératures et cultures étrangères) ☐ HLP (humanités, littérature et philosophie)

Classe	Langues <u>obligatoires</u>		Remarque	Options <u>facultatives</u> 1 seule au choix (1)
1^{ère} STI2D	ANGLAIS LVA	☐ Allemand LVB OU ☐ Espagnol LVB OU ☐ EURO Espagnol – DNL EPS (si suivi en 2GT)	Le choix de la spécialité STI2D s'effectuera en fin d'année scolaire pour l'entrée en terminale	☐ EPS si option suivie en 2nde ☐ Arabe LVC ☐ LCA – Latin

Classe	Langues <u>obligatoires</u>		1 enseignement ETLV obligatoire (2)	
1^{ère} STMG	☐ ANGLAIS LVA	☐ ALLEMAND LVB OU ☐ ESPAGNOL LVB OU ☐ EURO Espagnol – DNL EPS	☐ ETLV Anglais ☐ ETLV Espagnol (Sous réserve d'un effectif suffisant)	☐ EPS si option suivie en 2nde ☐ Arabe LVC

(1) Option mise en place sous réserve d'un effectif suffisant.

Le choix d'une option facultative ou d'une spécialité engage l'élève pour la totalité de l'année scolaire.

N.B : L'inscription dans l'établissement vaut engagement à respecter le règlement intérieur en vigueur.

SIGNATURE DU RESPONSABLE LEGAL	SIGNATURE DE L'ELEVE
--------------------------------	----------------------